Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213500846-20260413-2026_43-DE

République Française
Département ILLE-ET-VILAINE
**Commune de Comblessac**

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 13/04/2026

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 15 | 14 | 15 |
| Quorum respecté | | |

| Date de la convocation |
|---|
| 31/03/2026 |

| Vote |
|---|
| **A l'unanimité**<br><br>Pour : 15<br>Contre : 0<br>Abstention : 0 |

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Et publication ou notification

L'an deux mille vingt-six, le treize avril à vingt heures,
Le Conseil Municipal de Comblessac, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de RICAUD Christophe, Maire

**Présents** :
RICAUD Christophe
DANILO Franck
BERHAULT Patricia
GERARD Philippe
CAIZES Michel
FEVRIER Jean-Pierre
BEAUDOUIN Isabelle
ROUSSIERE Didier
BOUCHET Alexandra
GILBERT Donatien
MOTAIS Elodie
VARRIER Karine
MOTEL Romain arrivé à 20h15
CHAUVEL Anais

**Absences excusées** : THEAUDIN Stéphanie procuration à CHAUVEL Anais

**Absences** : //

**A été nommé secrétaire de séance** : DANILO Franck

## 2026-43 – Commissions Municipales Facultatives : Création et Composition

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-22 permettant aux conseils municipaux de former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil,

Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission. Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations.

Elles sont destinées à faciliter le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations.

Les commissions municipales sont des commissions d'étude, elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur domaine de compétence, et qui doivent être soumises au conseil municipal. Elles ne disposent cependant d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations les affaire de la commune.

Le bureau municipal réuni le 30 Mars 2026 propose la création des commissions municipales suivantes, après en avoir présenté les compétences correspondantes :

1. Commission « Infrastructures Patrimoine Travaux Urbanisme »
2. Commission « Voirie Réseaux Cadre de vie Environnement »

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213500846-20260413-2026_43-DE

3. Commission « Enfance Jeunesse Séniors Solidarités »
4. Commission « Communication-Animation-Festivités »

Chaque commission composée de membres du Conseil Municipal est présidée de droit par le Maire, mais ce dernier peut en déléguer la présidence à un adjoint ;

Après cet exposé, le conseil municipal est invité à se prononcer, d'une part, sur la mise en place de ces commissions et, d'autre part, à en désigner leurs membres ;

***Sur décision unanime de procéder au vote à mains levées,***
***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :***

- De créer les commissions municipales dont les objets et les membres sont les suivants :

| **COMMISSION INFRASTRUCTURES PATRIMOINE TRAVAUX URBANISME**<br>Sous la Présidence du Maire Christophe RICAUD<br>*Adjoint référent : Franck DANILO* | |
|---|---|
| RICAUD Christophe | DANILO Franck |
| CAIZES Michel | GERARD Philippe |
| GILBERT Donatien | VARRIER Karine |

| COMMISSION VOIRIE RESEAUX CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT<br><br>Sous la Présidence du Maire Christophe RICAUD<br>*Adjoint référent : Philippe GERARD* | |
|---|---|
| RICAUD Christophe | GERARD Philippe |
| MOTEL Romaine | ROUSSIERE Didier |
| THEAUDIN Stéphanie | |

| COMMISSION ENFANCE JEUNESSE SENIORS SOLIDARITES<br><br>Sous la Présidence du Maire Christophe RICAUD<br>*Adjoint référent : Patricia BERHAULT* | |
|---|---|
| RICAUD Christophe | BERHAULT Patricia |
| BEAUDOUIN Isabelle | BOUCHET Alexandra |
| CHAUVEL Anais | |

| **COMMISSION COMMUNICATION-ANIMATION-FESTIVITES**<br>Sous la Présidence du Maire Christophe RICAUD<br>*Adjoints référents : Franck DANILO & Patricia BERHAULT* | |
|---|---|
| RICAUD Christophe | DANILO Franck |
| BERHAULT Patricia | CAIZES Michel |
| FEVRIER Jean-Pierre | MOTAIS Elodie |

Le Maire
Christophe RICAUD

MAIRIE de COMBLESSAC
35 (I.-et-V.)

Le secrétaire de séance
Franck DANILO

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213500846-20260413-2026_43-DE